

La mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés

Geographical Mobility and the Professional Insertion of Undereducated Youth

La movilidad geográfica y la inserción profesional de los jóvenes poco escolarizados

Frédéric Deschenaux

Volume 35, numéro 1, printemps 2007

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077959ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077959ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (imprimé)

1916-8659 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschenaux, F. (2007). La mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés. *Éducation et francophonie*, 35(1), 140–160.
<https://doi.org/10.7202/1077959ar>

Résumé de l'article

Ce texte propose l'examen d'une situation peu étudiée, celle du lien entre la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés. En effet, dans la plupart des cas, c'est la situation des jeunes diplômés postsecondaires qui fait l'objet de travaux sur la mobilité géographique, détournant du coup l'attention des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Cet article permet de constater qu'il existe des différences selon le niveau de scolarité sur le plan des conditions objectives d'insertion professionnelle et des motifs de la mobilité géographique. Toutefois, nonobstant ces différences, la représentation que se font ces personnes de leur rapport à l'emploi semble peu influencée par leur niveau de scolarité. En effet, les jeunes peu scolarisés estiment détenir un certain pouvoir sur le marché de l'emploi et semblent globalement satisfaits de leur insertion professionnelle. Une interprétation théorique a été avancée tentant d'expliquer cet état de fait par une adaptation objective des attentes qu'ont les jeunes peu scolarisés, notamment par le système d'enseignement et le marché de l'emploi.

La mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés

Frédéric DESCHENAUX¹

Université du Québec à Rimouski, Québec, Canada

RÉSUMÉ

Ce texte propose l'examen d'une situation peu étudiée, celle du lien entre la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés. En effet, dans la plupart des cas, c'est la situation des jeunes diplômés postsecondaires qui fait l'objet de travaux sur la mobilité géographique, détournant du coup l'attention des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Cet article permet de constater qu'il existe des différences selon le niveau de scolarité sur le plan des conditions objectives d'insertion professionnelle et des motifs de la mobilité géographique. Toutefois, nonobstant ces différences, la représentation que se font ces personnes de leur rapport à l'emploi semble peu influencée par leur niveau de scolarité. En effet, les jeunes peu scolarisés estiment détenir un certain pouvoir sur le marché de l'emploi et semblent globalement satisfaits de leur insertion professionnelle.

Une interprétation théorique a été avancée tentant d'expliquer cet état de fait par une adaptation objective des attentes qu'ont les jeunes peu scolarisés, notamment par le système d'enseignement et le marché de l'emploi.

1. L'auteur tient à remercier chaleureusement Claude Laflamme pour ses précieux commentaires ayant permis d'enrichir ce texte.

ABSTRACT

Geographical Mobility and the Professional Insertion of Undereducated Youth

Frédéric DESCHENAUX
University of Quebec in Rimouski, Quebec, Canada

This article examines a situation which has not been studied very much, that of the link between geographical mobility and the professional insertion of undereducated young people. In most cases, the work done on geographical mobility examined the situation of young post-secondary graduates, diverting attention away from those who did not obtain their high school diplomas.

This article shows that there are differences related to education level in terms of the objective conditions of professional insertion and reasons for the geographical mobility. However, notwithstanding these differences, the relationship these young people have to employment does not seem to be influenced a great deal by their level of schooling. In fact, young people with little schooling feel that they have some power in the employment market, and overall seem satisfied with their professional insertion.

A theoretical interpretation is put forward to try and explain this situation through an objective adaptation of the expectations these young people have, particularly in terms of the teaching system and the labour market.

RESUMEN

La movilidad geográfica y la inserción profesional de los jóvenes poco escolarizados

Frédéric DESCHENAUX
Universidad de Québec en Rimouski, Québec, Canadá

Este texto se propone examinar una situación poco estudiada, la relación entre la movilidad geográfica y la inserción profesional de los jóvenes poco escolarizados. En efecto, en la mayoría de los casos, los estudios sobre la movilidad geográfica tratan de jóvenes que poseen un diploma de estudios postsecundarios, lo que ha provocado el olvido de los jóvenes que no han obtenido su diploma de estudios secundarios. Este artículo permite mostrar que existen diferencias según el nivel de escolaridad en lo que se refiere a las condiciones objetivas de inserción profesional y los motivos de la movilidad geográfica. A pesar de dichas diferencias, la representación que se hacen los individuos de su relación al empleo parece poco influida por el nivel de escolaridad. En efecto, los jóvenes poco escolarizados piensan que tienen un cierto poder sobre el mercado de trabajo y parecen globalmente satisfechos de su

inserción profesional. Se ha propuesto una interpretación teórica para explicar este estado de cosas en tanto que adaptación objetiva de las expectativas de los jóvenes poco escolarizados, particularmente respecto al sistema de enseñanza y al mercado del trabajo.

Introduction

Ce texte propose l'examen d'une situation peu étudiée, celle du lien entre la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés. En effet, dans la plupart des cas, c'est la situation des jeunes diplômés postsecondaires qui fait l'objet de travaux, détournant du coup l'attention des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Dans un premier temps, cet article présente le phénomène de la mobilité géographique des jeunes pour examiner plus particulièrement le lien entre la mobilité, l'insertion professionnelle et la scolarisation. Dans un deuxième temps et après quelques considérations méthodologiques d'usage, les résultats sont abordés puis discutés par la proposition d'une interprétation théorique.

La mobilité géographique des jeunes

Lorsque la question de la mobilité géographique des jeunes est abordée, plusieurs questions méritent des précisions. D'emblée, il est légitime de se demander qui sont les jeunes. Pierre Bourdieu (1980a) disait que la jeunesse n'est qu'un mot alors il importe d'en préciser le sens. Ensuite, il est opportun de définir ce qu'est la mobilité géographique.

Quelques définitions opérationnelles

Plusieurs sociologues (Bourdieu, 1980a; Galland, 1991; Gauthier, 1999; Hamel, 1999) ont abordé la question de la jeunesse et de sa définition. Cette délimitation implique presque nécessairement un certain arbitraire. Être jeune au Moyen-Âge n'était pas la même chose qu'être jeune en 2006. Ces sociologues ont parlé d'un allongement de la jeunesse puisque les seuils bordant le passage à la vie adulte sont franchis avec du retard lorsqu'on compare une époque à une autre, par exemple en comparant les années soixante-dix aux années deux mille. La précarisation des formes de l'emploi est en partie responsable de cet allongement de la jeunesse, car la question de l'accès à l'emploi est centrale dans notre société. Or, il ne faut pas se surprendre de constater qu'une partie de la jeunesse qui éprouve de la difficulté à obtenir un emploi soit privée du statut « d'adulte » qui venait autrefois avec l'obtention d'un emploi stable.

Cependant, une partie de la jeunesse n'éprouve pas de problèmes d'accès à l'emploi, c'est pourquoi il est délicat de parler d'une jeunesse, unique et monolithique. En effet, l'âge biologique regroupe une pléthore de situations différentes. Une personne de 25 ans peut aussi bien être en emploi depuis plusieurs années alors qu'une autre, du même âge, est aux études, pendant qu'une autre, toujours du même âge, peut vivre dans les rues de Montréal, mendiant pour sa survie. « Autrement dit, c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept [la jeunesse] des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun » (Bourdieu, 1980, p. 145).

Ainsi, avec toute la prudence nécessaire à la suite de l'écriture des paragraphes précédents, nous retenons néanmoins une définition plutôt démographique de la jeunesse. Aux fins de nos travaux, les personnes âgées entre 20 et 34 ans sont considérées jeunes. Il existe plusieurs divergences dans les écrits au sujet de la définition de la jeunesse. Toutefois, suivant la définition de l'Observatoire Jeunes et société, les jeunes de 20 à 34 ans sont retenus comme définissant la jeunesse.

Cet article s'inscrit dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) qui travaille depuis maintenant dix ans sur la mobilité géographique des jeunes. Si l'étude du phénomène est relativement récente, on ne peut en dire autant du phénomène lui-même. En effet, une partie des jeunes a toujours été très mobile, et ce, pour différentes raisons, que ce soit pour les études ou pour le travail, cette grande mobilité faisant presque de certains jeunes des « nomades » (Gauthier, 2003; Attali, 2003). Cette mobilité touche plus naturellement les jeunes originaires des régions périphériques ou rurales, mais de plus en plus de jeunes urbains (Kaufmann, 2001; Pflieger, 2006; Castells, 2001).

Plusieurs angles sont possibles pour décrire la mobilité des jeunes. Il pourrait s'agir de la mobilité sociale (Bouffartigue, 2004), de voyages étudiants (Urry, 2005; Allemand, 2004) ou de déplacements liés aux études ou au travail. Dans le cadre de nos travaux, ce sont les déplacements de plus de six mois sur le territoire québécois qui sont considérés comme de la mobilité géographique. La localité où résidaient les parents lors du départ du foyer d'origine est considérée comme le point de référence des trajectoires de mobilité.

Il existe plusieurs types de mobilité géographique. Quatre retiennent particulièrement notre attention et constituent l'angle d'analyse de cet article. Il y a d'abord la non-mobilité, le fait de ne pas quitter sa localité d'origine. La mobilité intrarégionale consiste en un déplacement pour plus de six mois dans une localité de la région administrative d'origine. La mobilité interrégionale consiste en un déplacement dans une localité située à l'extérieur des limites de la région administrative d'origine. Finalement, après avoir quitté la région d'origine (mobilité interrégionale), certains jeunes reviennent dans leur localité d'origine ou dans une localité de la région administrative d'origine, faisant des retours dans la région d'origine le quatrième type de mobilité.

La mobilité géographique, l'insertion professionnelle et la scolarisation

Plusieurs travaux ont été menés sur la mobilité géographique des jeunes. Toutefois, seuls les aspects liés à l'insertion professionnelle seront discutés ici².

Le champ de l'insertion professionnelle est considéré comme étant délimité d'un côté par le système d'enseignement et de l'autre par le système productif. Dans ce contexte, le processus d'insertion professionnelle se déroule en trois temps : la formation professionnelle (préparation effectuée par le système d'enseignement), la transition professionnelle (passage du système d'enseignement au marché de l'emploi) et l'intégration professionnelle (installation stable en emploi) (Laflamme, 1993).

Or, la linéarité de ce processus est à remettre en question, car il est désormais rare de constater une étanchéité entre l'école et l'emploi. De plus en plus de jeunes travaillent en même temps qu'ils étudient ou encore sont mobilisés dans des mécanismes institutionnalisant le rapprochement entre le système d'enseignement et le marché de l'emploi, comme l'alternance travail-études (Bourdon, 2001). Ainsi, « le processus de transition de l'école à l'emploi se [transforme] pour occuper une zone de plus en plus large et de plus en plus floue où s'entremêlent un système éducatif et un système productif auparavant beaucoup plus distincts » (Bourdon, 2001, p. 77).

La précarisation des formes de l'emploi vécue par plusieurs jeunes (Rose, 1999, 2000; Fournier et Bourassa, 2000) pourrait être un adjuvant à cette concomitance entre l'école et l'emploi. Pouvant s'apparenter à une stratégie à l'égard des savoirs (Laflamme, 1993), certains jeunes pourraient être tentés de poursuivre leurs études, même après un diplôme terminal, compte tenu du fait qu'ils doivent composer avec le travail à temps partiel. Les analyses de Laflamme (2000) ont d'ailleurs montré que le pouvoir du diplôme est déterminant dans la poursuite des études chez les jeunes.

Nos travaux se concentrent sur le lien entre la mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes (Deschenaux et Laflamme, 2004; Laflamme et Deschenaux, 2004). Les résultats de ces recherches montrent bien l'influence de différents facteurs sur l'insertion professionnelle en lien avec la mobilité, notamment le type de diplôme possédé et le type de région dans lequel les jeunes s'insèrent professionnellement. Aussi, les jeunes de retour dans leur région, après l'avoir quittée pour étudier, ont une perception positive du marché de l'emploi dans leur milieu d'origine. Également, le marché de l'emploi était différemment configuré d'une région à l'autre, conférant un avantage à certains diplômés de retour dans leur région. La question du pouvoir du diplôme différent d'une région à une autre y est posée à titre d'interprétation. En effet, les résultats tendent à montrer que les diplômés des filières professionnelles et techniques de retour dans leur région tirent leur avantage d'une plus grande valeur associée au diplôme qu'ils détiennent et que les universitaires bénéficieraient d'un effet de rareté du titre possédé (Deschenaux et Laflamme, à paraître).

Ces résultats posent la question de l'importance de la scolarisation pour l'insertion professionnelle. Si les jeunes quittent leur milieu d'origine majoritairement

2. Les personnes intéressées par les travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes peuvent consulter le site de l'Observatoire Jeunes et société à l'adresse <<http://www.obsjeunes.qc.ca/>>.

pour étudier et que les plus mobiles sont ceux qui ont une meilleure insertion professionnelle (Deschenaux et Laflamme, 2004), doit-on faire automatiquement une adéquation entre le niveau de scolarité, la mobilité et l'insertion professionnelle? Si tel est le cas, comment se débrouillent les jeunes faiblement scolarisés?

Les jeunes faiblement scolarisés

Si plusieurs études prouvent l'influence de la scolarisation sur l'obtention d'un emploi, peu de travaux se concentrent sur les parcours géographiques et professionnels des jeunes peu scolarisés. Avant de commencer l'examen des données, il semble utile de définir la notion de jeunes peu scolarisés, de manière empirique. En effet, c'est à partir de nos données qu'est définie cette notion.

Les données du sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) permettent de retracer le parcours géographique et de décrire l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés et de les comparer aux autres plus scolarisés. Une question du sondage permettait de connaître le niveau du dernier diplôme obtenu. Les répondantes et les répondants devaient indiquer s'ils détenaient soit : aucun diplôme du primaire, un diplôme du primaire, un diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études professionnelles, un diplôme d'études collégiales, un diplôme d'études collégiales techniques, un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat. À la suite de Bourdon et Roy (2004), de Gauthier et coll. (2003) au Québec et de Coutrot et coll. (2004) en France, le groupe des jeunes peu scolarisés est composé dans cet article des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, constitué des réponses « aucun primaire » et « diplôme du primaire ». Ils représentent 2,8 % de l'échantillon. Nous avons ensuite regroupé les autres réponses de manière à constituer des groupes de diplômes permettant une comparaison nuancée avec les jeunes peu scolarisés. Ainsi, les jeunes détenant une formation que nous avons qualifiée de générale sont les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et d'un diplôme d'études collégiales préuniversitaires. Ces deux filières ont été jumelées en raison de leur caractère terminal, mais non professionnalisant. En tout, 27,9 % des jeunes de l'échantillon sont dans cette catégorie. Les diplômés du secondaire professionnel et du collégial technique ont été amalgamés en raison de la parenté de ces programmes. C'est 34,0 % de l'échantillon qui se retrouve dans cette catégorie. Pour terminer, les programmes universitaires ont été regroupés pour réunir 35,2 % de l'échantillon. Malgré la faible représentation des jeunes faiblement scolarisés chez les 20 à 34 ans interrogés, les différences présentées se sont avérées statistiquement significatives, comme il en sera question plus loin.

Les statistiques de 2005 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec fixent le taux de décrochage scolaire au secondaire à 20,2 %, c'est-à-dire que « ces personnes n'avaient pas de diplôme du secondaire ni ne fréquentaient l'école » (p. 62). Ces mêmes chiffres montrent cependant qu'une part de ces jeunes décrocheurs et décrocheuses vont obtenir leur diplôme d'études secondaires à l'âge

Des statistiques récentes montrent que le nombre d'emplois disponibles pour les personnes sans diplôme du secondaire a chuté de 34,8 % entre 1990 et 2004. Pendant ce temps, le nombre d'emplois destinés aux finissants et finissantes universitaires augmentait de 81,5 % (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005).

adulte, comme le mentionne l'étude de Gauthier, Hamel, Molgat, Trottier, Turcotte et Vultur (2004). Il existe d'ailleurs d'importantes disparités entre les différentes régions administratives québécoises concernant le taux d'obtention d'un premier diplôme du secondaire, jeunes et adultes confondus. En 2003-2004, 75,4 % des habitants et habitantes de la Côte-Nord détenaient un diplôme du secondaire. À Montréal, c'est 80,6 % des habitants et habitantes qui en font autant, alors que c'est le cas de 95,9 % des gens du Bas-Saint-Laurent et de 98,5 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean (*Ibid.*). Il semble donc que plusieurs jeunes faiblement scolarisés retournent aux études pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, mais que les taux de scolarisation ne sont pas uniformes sur le territoire québécois. Cet éventuel retour aux études explique sans doute la faible proportion de jeunes peu scolarisés dans notre échantillon, puisqu'il est composé de jeunes de 20 à 34 ans.

Des travaux sur l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés démontrent l'existence « d'un segment du marché du travail encore disponible pour une main-d'œuvre non qualifiée et qui peut constituer un attrait pour des jeunes qui n'aiment pas particulièrement les études » (Gauthier, 2004, p.1). Toutefois, des statistiques récentes montrent que le nombre d'emplois disponibles pour les personnes sans diplôme du secondaire a chuté de 34,8 % entre 1990 et 2004. Pendant ce temps, le nombre d'emplois destinés aux finissants et finissantes universitaires augmentait de 81,5 % (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005).

Objectif de la recherche

Considérant les situations différentes vécues par les jeunes faiblement scolarisés, l'état actuel du marché de l'emploi s'offrant à eux (baisse du nombre d'emplois disponibles) et les disparités régionales existantes au Québec en matière de taux de scolarité, cet article a pour objectif d'examiner l'articulation du lien entre l'insertion professionnelle et la mobilité géographique chez les jeunes peu scolarisés.

Quelques repères méthodologiques

Les données présentées proviennent d'un sondage téléphonique, mené par le GRMJ en 2004-2005, auprès de 5 997 jeunes âgés entre 20 et 34 ans. Cet article se veut donc une des contributions issues de cette enquête. Les détails méthodologiques présentés dans les prochaines sections sont issus de l'annexe méthodologique du rapport national 2004-2005 sur la migration des jeunes (Gauthier et coll., 2006), rédigée en majeure partie par Serge Côté.

L'échantillonnage et « les » taux de réponse

Le modèle d'échantillonnage correspond à la définition classique d'échantillon probabiliste par grappes stratifiées pondérées. Les ménages éligibles étaient tous ceux qui comprenaient ou qui avaient déjà compris des jeunes âgés présentement de

20 à 34 ans. Dans les cas où une personne âgée de 20 à 34 ans avait quitté le ménage, elle était rejointe à son nouveau domicile. Cette stratégie permettait de procéder à une constitution des ménages dont une ou plusieurs personnes avaient migré tout en respectant l'équiprobabilité de sélection des personnes éligibles.

Le sondage repose sur plusieurs échantillons superposés et administrés séquentiellement. Le nombre de personnes rejointes dans tous les volets de la recherche est de 5 997. À partir d'un tirage initial de 45 363 numéros de téléphone, il a fallu en retrancher 5 151 pour diverses raisons : absence de service, numéros non résidentiels, numéros de télécopieur, de modem, de cellulaire ou de téléavertisseur. Un second retrait de 21 275 numéros de téléphone s'est imposé, soit qu'aucun individu n'avait l'âge requis ou ne pouvait être référé par quelqu'un à partir du numéro de téléphone primaire, soit que personne ne correspondait aux critères d'éligibilité du volet de l'enquête. Pour l'ensemble de l'enquête, les 18 937 numéros valides restants ont constitué l'échantillon effectif. Comme il y a eu 5 997 personnes qui ont rempli un questionnaire, le taux de réponse est de 31,7 %. Les non-réponses s'expliquent soit par des refus (36,1 %), soit par l'impossibilité de remplir le questionnaire (32,0 %), soit par le fait que certains questionnaires ont été rejetés (0,02 %).

Toutefois, il existe différentes façons de calculer les taux de réponse aux enquêtes (Perrien, Chéron et Zins, 1983). En utilisant la méthode de Wiseman et Billington (1984), on obtient un taux de réponse de 61,1 %.

Le déroulement de l'enquête et la marge d'erreur

Les entretiens téléphoniques se sont déroulés entre mai 2004 et février 2005. La durée moyenne des entrevues complétées est de 33 minutes. Le questionnaire a été administré à partir de la centrale téléphonique de Léger Marketing. Dans les analyses et les sorties statistiques que l'équipe de recherche a effectuées, l'intervalle de confiance généralement retenu a été de 0,95. Avec un tel intervalle de confiance, la marge d'erreur pour l'échantillon utilisé dans cet article de 4 461 répondants et répondantes est de 1,3 %.

Le questionnaire utilisé et les analyses effectuées

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire utilisé lors de l'enquête de 1998-1999. Une enquête qualitative menée en 1994-1995 en avait permis l'élaboration. Ce questionnaire comporte huit blocs de questions : sélection des profils; départ du domicile familial; départ et intégration au lieu 1 (arrivée); identité régionale et avenir du lieu 0 (origine); évaluation de la situation actuelle; stabilité et mobilité potentielle; retour; sociodémographie. Les questions utilisées dans cet article sont surtout issues des blocs sur le départ du foyer familial et sur les questions concernant l'emploi liées à l'évaluation de la situation actuelle.

Afin de conserver un questionnaire répondant au format d'une enquête réalisée par téléphone, certaines questions jugées moins pertinentes ont été éliminées pour ajouter des questions répondant davantage aux attentes des partenaires et aux connaissances du phénomène mises à jour par les chercheurs (par exemple des questions reliées à l'emploi). Au-delà des questions nécessaires pour établir l'admis-

sibilité des répondants et des répondantes, l'instrument comporte 34 questions sociodémographiques et 76 questions sur la migration et les sujets qui y sont reliés. L'encodage de toutes les informations a nécessité la constitution de 438 variables.

Une pondération a été appliquée pour corriger certaines disproportions en fonction de l'âge, du genre, de la région d'origine et de la langue d'usage. Cette pondération s'appuie sur les données de l'Institut de la statistique du Québec.

L'échantillon utilisé dans cet article se compose de 3 854 personnes. La scolarité est déterminée par le dernier diplôme obtenu. En conséquence, les personnes ayant déclaré être surtout aux études lors du sondage ont été exclues de l'échantillon de travail, dans le souci d'avoir le portrait réel du niveau de scolarité des jeunes. Une personne détenant un diplôme d'études secondaires pouvait être en train de faire ses études collégiales au moment du sondage, ce qui explique la décision d'écarter les personnes aux études. Les personnes sélectionnées ont été actives sur le marché de l'emploi au cours de l'année de l'enquête. Elles pouvaient être en emploi ou à la recherche d'un emploi.

Dans cet article, des tableaux croisés ont été effectués. Afin de déterminer si les relations qui y apparaissent sont significatives ou au contraire dues au hasard (Stafford et Bodson, 2006), le test du khi-carré a été utilisé.

La mobilité géographique et l'insertion professionnelle des jeunes peu scolarisés

Cette section aborde les différences entre les jeunes peu scolarisés et leurs homologues plus diplômés relativement à la mobilité géographique et à l'insertion professionnelle.

Les profils et motifs de la mobilité géographique des jeunes

L'examen du profil de mobilité géographique des jeunes, selon leur niveau de scolarité, révèle des différences assez marquées (tableau 1). Les jeunes peu scolarisés sont beaucoup moins mobiles que les autres. En effet, 60,2 % des jeunes peu scolarisés sont non mobiles, comparativement à 24,4 % des diplômés universitaires. Les jeunes peu scolarisés se déplacent proportionnellement davantage à l'intérieur des frontières de leur région administrative d'origine que les universitaires (17,6 % c. 4,8 %). Leurs déplacements intrarégionaux s'apparentent toutefois à ceux des diplômés de la formation professionnelle et technique (15,0 %). Lorsqu'ils ont quitté la région, les jeunes peu scolarisés y reviennent moins que les plus scolarisés.

Tableau 1 : **Distribution selon le niveau de scolarité et le profil de mobilité géographique (N=3847)**

Profil de mobilité géographique	Peu scolarisés (%)	Formation générale (%)	Formation professionnelle et technique (%)	Universitaires (%)	Total (%)
Non mobiles	60,2	42,0	37,1	24,4	34,7
Mobiles intrarégionaux	17,6	11,9	15,0	4,8	10,6
Mobiles interrégionaux	12,0	28,5	30,2	50,1	36,2
Mobiles de retour	10,2	17,6	17,7	20,7	18,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

$\chi^2 = 282,615$ significatif à 0,00
Source : Sondage GRMJ 2004-2005

Les mêmes tendances se profilent en examinant la situation selon le type de région d'origine. Chez les jeunes originaires des régions périphériques, 58,8 % des jeunes peu scolarisés sont non mobiles alors que 9,4 % des diplômés universitaires sont dans cette situation. Dans les régions métropolitaines, les jeunes peu scolarisés sont massivement non mobiles (82,4 %)³, probablement en raison d'une plus grande diversification de l'économie permettant l'obtention d'un emploi malgré la faible scolarisation.

Les motifs de départ du domicile familial varient selon le niveau de scolarité des jeunes (tableau 2). Malgré le fait que la volonté de « vivre sa vie » soit le motif le plus souvent évoqué, il est proportionnellement plus important chez les jeunes diplômés de la formation générale. Les jeunes peu scolarisés se comparent aux universitaires pour ce motif (79,1 % c. 75,8 %). Ce motif étant multidimensionnel, nous devons traiter ce résultat avec circonspection. En effet, pour les uns, « vivre sa vie » pouvait se rapporter à l'obtention d'un emploi rimant avec l'autonomie, tandis que pour d'autres, le même motif pouvait faire référence aux études ou à une expérience liée davantage à la sociabilité. Des analyses plus fines de ce motif de départ devront être réalisées pour expliquer ce motif « un peu vague » (Gauthier *et al.*, 2003, p.141).

Comme on pouvait s'y attendre, les études motivent davantage les universitaires à quitter le domicile familial que les jeunes peu scolarisés (63,9 % c. 9,1 %). Les diplômés de la formation professionnelle et technique se rapprochent des universitaires à ce chapitre (45,5 %). Les motifs de départ liés au travail ou à des problèmes familiaux sont proportionnellement beaucoup plus souvent mentionnés par les jeunes peu scolarisés.

3. Données non montrées dans les tableaux.

Tableau 2 : **Distribution selon le niveau de scolarité et le motif de départ du domicile familial (taux de réponses favorables)**

Motif de départ	Peu scolarisés (%)	Formation générale (%)	Formation professionnelle et technique (%)	Universitaires (%)	Total (%)
Pour vivre votre vie ^a	79,1	83,4	82,1	75,8	79,8
Pour avoir une bonne qualité de vie ^b	79,1	64,8	60,8	55,2	59,8
Pour poursuivre des études ^c	9,1	32,7	45,5	63,9	49,2
Pour aller travailler ^d	52,3	37,1	37,9	30,2	34,8
Pour suivre un conjoint ^e	20,9	30,3	26,4	19,6	24,5
En raison de problèmes familiaux ^f	30,2	11,8	8,0	4,0	7,7

A : $\chi^2 = 14,468$ significatif à 0,00
 B : $\chi^2 = 22,586$ significatif à 0,00
 C : $\chi^2 = 189,246$ significatif à 0,00
 D : $\chi^2 = 20,414$ significatif à 0,00
 E : $\chi^2 = 26,845$ significatif à 0,00
 F : $\chi^2 = 65,701$ significatif à 0,00
 Source : Sondage GRMJ 2004-2005

En somme, les jeunes quittent majoritairement le domicile familial pour vivre de nouvelles expériences ou pour avoir une bonne qualité de vie. Toutefois, leur niveau de scolarité teintera différemment les motifs, de même que les profils de mobilité selon qu'ils sont plus ou moins scolarisés.

La situation objective des jeunes sur le marché de l'emploi

Depuis les années soixante-dix, c'est l'argument des conditions de travail qui est mis de l'avant pour justifier la poursuite d'études supérieures. Récemment, le gouvernement du Québec investissait d'importantes sommes pour valoriser la formation professionnelle, arguant de bons taux de placement dans des emplois donnant accès à de bonnes conditions de travail (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2006). En observant la situation des personnes interrogées dans notre étude, il est possible de constater des différences quant à l'occupation principale. En effet, le tableau 3 montre que les personnes peu scolarisées travaillent proportionnellement moins que les personnes scolarisées, tout en étant proportionnellement plus souvent à la recherche d'un emploi. Les diplômés de la formation professionnelle et technique sont ceux qui, toutes proportions gardées, travaillent le plus souvent.

C'est plus de la moitié (56,5 %) des jeunes peu scolarisés qui gagnent moins de 15 000 \$ par année.

En comparaison, cette proportion s'élève à 15,7 % chez les jeunes universitaires.

Tableau 3 : **Distribution selon le niveau de scolarité et l'occupation actuelle (N=3847)**

Occupation actuelle	Peu scolarisés (%)	Formation générale (%)	Formation professionnelle et technique (%)	Universitaires (%)	Total (%)
Travail	88,9	93,3	95,5	93,6	94,0
Recherche d'emploi	11,1	6,7	4,5	6,4	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

$\chi^2 = 79,823$ significatif à 0,00
Source : Sondage GRMJ 2004-2005

Sur le plan de la rémunération annuelle, de grands écarts existent entre les jeunes de 20 à 34 ans. C'est plus de la moitié (56,5 %) des jeunes peu scolarisés qui gagnent moins de 15 000 \$ par année. En comparaison, cette proportion s'élève à 15,7 % chez les jeunes universitaires. Les données montrent bien que les titulaires de diplômes donnant accès au marché de l'emploi, comme ceux de la formation professionnelle et technique et ceux de l'université, gagnent de meilleurs salaires. Pour les jeunes qui gagnent annuellement 60 000 \$ et plus, il est possible de remarquer le fait que les diplômés universitaires sont dans une classe à part, étant 20,0 % dans cette situation, par rapport à 3,7 % des jeunes peu scolarisés (tableau 4).

Tableau 4 : **Distribution des répondants selon le revenu annuel (N=3847)**

Revenu annuel	Peu scolarisés (%)	Formation générale (%)	Formation professionnelle et technique (%)	Universitaires (%)	Total (%)
Moins de 14 999 \$	56,5	34,4	23,2	15,7	24,6
Entre 15 000 \$ et 29 999 \$	38,9	43,4	49,6	35,0	42,4
Entre 30 000 \$ et 59 999 \$	0,9	16,2	19,1	29,4	21,4
60 000 \$ et plus	3,7	6,1	8,1	20,0	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

$\chi^2 = 373,348$ significatif à 0,00
Source : Sondage GRMJ 2004-2005

Des données non montrées dans les tableaux permettent de constater que les diplômés de la formation professionnelle et technique sont ceux qui travaillent proportionnellement le plus à temps plein (90,5 %). En comparaison, 80,2 % des jeunes peu scolarisés et 89,7 % des universitaires sont dans cette situation.

Il ne semble pas que le profil de mobilité géographique soit un facteur de différenciation importante des trajectoires professionnelles des jeunes lorsque l'on compare les jeunes peu scolarisés à leurs homologues davantage diplômés.

Les croisements des variables précédemment traitées avec les profils de mobilité géographique ne sont pas tous statistiquement significatifs. Seule la rémunération est associée au profil de mobilité : les mobiles de retour gagnent davantage que la moyenne. En somme, il ne semble pas que le profil de mobilité géographique soit un facteur de différenciation importante des trajectoires professionnelles des jeunes lorsque l'on compare les jeunes peu scolarisés à leurs homologues davantage diplômés. Ce constat permet d'apporter des éléments de réponse à l'objectif de cette recherche.

Les représentations des jeunes à propos de leur insertion professionnelle

Plusieurs énoncés de notre questionnaire portent sur l'évaluation subjective que font les jeunes à propos de leur situation sur le marché de l'emploi. Or, un constat marque l'examen de ces données au regard du niveau de scolarité : deux groupes se constituent au regard de l'évaluation qu'ils font de leur situation sur le marché de l'emploi. Les jeunes peu scolarisés se démarquent des autres types de diplômés.

Une analyse factorielle des énoncés touchant la représentation de la situation actuelle des personnes interrogées a permis de constituer un facteur que nous désignons comme le rapport à l'emploi (Laflamme et Deschenaux, 2004), c'est-à-dire le pouvoir qu'estiment détenir les jeunes interrogés quant à leur insertion professionnelle. Ils étaient appelés à se prononcer sur leur confiance à pouvoir obtenir un emploi quand ils le désirent, sur l'avancement qu'ils pourraient avoir dans leur emploi, sur leur satisfaction à l'égard de leurs conditions de travail et sur le déroulement de leurs démarches de recherche d'emploi.

Un regroupement des scores obtenus en trois catégories, soit un faible, moyen ou fort rapport à l'emploi permet d'obtenir la distribution présentée dans le tableau 5.

Tableau 5 : **Distribution des répondants selon le rapport à l'emploi (N=3847)**

Rapport à l'emploi	Peu scolarisés (%)	Formation générale (%)	Formation professionnelle et technique (%)	Universitaires (%)	Total (%)
Faible	13,0	2,4	1,9	2,8	2,6
Moyen	34,0	24,6	23,1	20,7	23,0
Fort	53,0	73,0	75,0	76,5	74,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

$\chi^2 = 59,978$ significatif à 0,00
Source : Sondage GRMJ 2004-2005

Ainsi, les jeunes diplômés universitaires sont proportionnellement les plus nombreux à présenter un fort rapport à l'emploi, mais la différence n'est pas très importante par rapport aux autres diplômés. Fait intéressant à noter, plus de la moitié des jeunes peu scolarisés (53,0 %) estiment détenir un fort pouvoir sur le marché de l'emploi. Il appert, à la suite de ce constat, que les jeunes peu scolarisés estiment bien se tirer d'affaire sur le marché de l'emploi, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Malgré des conditions objectives (situation en emploi et salaire) différentes, ils ne sont que 13,0 % à estimer détenir un faible rapport à l'emploi. Certes, cette proportion se démarque fortement des autres diplômés, mais demeure relativement faible. Une interprétation de ce constat est avancée plus loin.

En ce qui a trait aux facteurs de vie professionnelle importants, c'est-à-dire les caractéristiques jugées importantes dans un emploi, certaines différences sont observables selon le niveau de scolarité, mais elles sont minces. En effet, en ce qui a trait à l'autonomie dans la réalisation de la tâche, aux possibilités d'avancement, à la possibilité d'avoir des responsabilités, à la rémunération et à la conciliation travail-famille, peu de différences sont observables. Dans tous ces cas, les plus scolarisés trouvent ces caractéristiques proportionnellement un peu plus importantes. Une différence notable concerne l'importance de la correspondance entre l'emploi et les études, où les plus scolarisés accordent évidemment plus d'importance.

Par ailleurs, certains aspects présentent des différences plus importantes que ceux précédemment abordés. Le fait de côtoyer des gens qu'ils connaissent semble très important chez les jeunes peu scolarisés (40,7 %), alors que c'est marginal du côté des universitaires (15,6 %). Il y a également une différence statistiquement significative selon le niveau de scolarité concernant la satisfaction au travail. Alors que plus de neuf universitaires sur dix (86,8 %) désirent un emploi qui leur procure une satisfaction personnelle, cette caractéristique de l'emploi est souhaitée par 65,7 % des jeunes peu scolarisés. Ils semblent avoir un rapport au travail différent, où la satisfaction et la réalisation par le travail sont peut-être plus difficiles à atteindre.

L'articulation du lien entre l'insertion professionnelle et la mobilité géographique

Après avoir examiné séparément l'insertion professionnelle et la mobilité géographique au regard de la scolarisation des jeunes de l'échantillon, nous visons ici à mettre en lien ces deux trajectoires, celles de l'emploi et de la mobilité.

Les jeunes peu scolarisés présentent plusieurs différences avec leurs homologues plus scolarisés, autant sur le plan de la mobilité géographique que sur celui de l'insertion professionnelle. En effet, les jeunes peu scolarisés sont moins mobiles et le sont pour des motifs différents. Ce constat n'est pas réellement surprenant compte tenu du fait que les études constituent un des motifs de mobilité les plus importants pour les jeunes. Les jeunes peu scolarisés quittent le domicile familial pour « vivre leur vie » ou pour « avoir une bonne qualité de vie » avant toute chose. Les données ont permis de remarquer que ces jeunes occupent proportionnellement moins souvent un emploi que les plus scolarisés. Aussi, le revenu annuel est très différencié au regard de la scolarité.

Ainsi, la scolarité révèle d'importantes différences, caractérisant l'articulation de la mobilité géographique et de l'insertion professionnelle, en ce sens que les plus scolarisés sont les plus mobiles, les plus en emploi et les mieux rémunérés. En examinant la situation à l'aune du pouvoir du diplôme, comme nous l'avons fait ailleurs (Deschenaux et Laflamme, à paraître), il appert que l'économie des régions est distinctement structurée, accordant un pouvoir différent aux titres scolaires que possèdent les jeunes. Or, pour les jeunes peu scolarisés, ce capital ne peut être mobilisé dans la recherche d'emploi, cela uniformisant leur situation sur le marché de l'emploi d'une région à une autre. En effet, en ne sélectionnant que les jeunes peu scolarisés, le croisement entre la situation en emploi, le type de mobilité géographique et le type de région d'origine n'est pas statistiquement significatif.

L'existence uniformément répartie sur le territoire d'un segment du marché de l'emploi offrant des postes sans exigence de qualification particulière, ce que Paillé (1992) appelle les « petites et moyennes jobs », permettrait aux jeunes peu scolarisés de se trouver de l'emploi sans égard à leur emplacement sur le territoire.

Des attentes objectivement adaptées?

La situation des jeunes peu scolarisés est objectivement différente de celle des autres jeunes plus diplômés. Pourtant, ces distinctions ne semblent pas affecter outre mesure les attentes des jeunes ou l'évaluation que ceux-ci font de leur situation sur le marché de l'emploi. Le seul constat que la majorité (56,5 %) des jeunes peu scolarisés gagnent moins de 15 000 \$ par année aurait pu nous faire croire que ces jeunes ne sont pas satisfaits de leurs conditions de travail.

Plusieurs auteurs se sont attardés à la situation de ces jeunes, que d'aucuns nomment les « exclus » ou les « poqués » (Baby, 2005). Sans prétendre que le seul fait de ne pas posséder un diplôme d'études secondaires suffise à cataloguer les jeunes dans ce vocable, une interprétation théorique des constats issus des analyses présentées est ici avancée.

À la suite de Baby (2005) et de Bourdieu (1980c, 1998, 1993), nous avançons l'interprétation d'une adaptation objective des attentes à l'égard du marché de l'emploi chez les jeunes en général, mais chez les peu scolarisés en particulier.

Baby (2005) évoque une anesthésie sociale des jeunes pour expliquer le fait qu'ils n'expriment pas leur frustration ou encore qu'ils ne se révoltent pas devant leur situation. « Quand vient le temps d'expliquer et d'essayer de comprendre ce qui leur arrive, on trouve, dans les propos de ces jeunes, des récurrences hallucinantes. Certains propos reviennent avec la précision d'une citation, à croire qu'ils leur ont été enseignés » (p. 8). Ces jeunes en arrivent ainsi à croire qu'ils sont les artisans de leur malheur. Des chercheurs ayant interrogé des jeunes peu scolarisés à propos de leur rapport au travail écrivent que : « Ils acceptent une pareille rétribution et des conditions de travail de cet ordre en faisant preuve de lucidité quant à leur manque de qualification et leur absence de diplôme » (Gendron et Hamel, 2004). De pareils propos font dire à Baby (2005) que les « barbares sont aux portes de la cité, mais ils

dorment » (p. 7). En effet, les jeunes adopteraient une conscience dominée (Freire, 1983), à savoir qu'ils ne semblent pas se rendre compte de leur situation peu enviable parce qu'ils sont convaincus que c'est ce qu'ils méritent, étant donné qu'ils ont interrompu leurs études.

Le sociologue français Pierre Bourdieu a élaboré un concept majeur lorsqu'il est question de la socialisation, soit l'*habitus*. Ce concept permet de dévoiler les effets des structures sociales sur les acteurs dans un champ. Aux fins de notre propos, ce concept permettrait d'éclairer la construction de l'anesthésie sociale dont traite Baby (2005).

L'*habitus* bourdieusien est présenté comme un « système socialement constitué de dispositions structurées et structurantes qui est acquis par la pratique et constamment orienté vers des fonctions pratiques » (Bourdieu et Wacquant, 1992, p. 96). On peut penser que l'*habitus* est une sorte de « répertoire » de réactions qui est tributaire du milieu dans lequel évolue l'agent, en ce sens que le répertoire d'actions possibles s'inscrit dans les limites et les potentialités du cadre social dans lequel il s'inscrit. Ainsi, ce système de dispositions est structuré par les caractéristiques du champ et il structure l'action de l'agent qui a incorporé ce système.

C'est alors l'accumulation des expériences vécues par un agent dans un champ donné (la socialisation) qui contribue à l'intériorisation des dispositions composant l'*habitus* en participant à l'incorporation de la « nécessité objective » (Bourdieu, 1980b; Bourdieu et Wacquant, 1992). C'est cette intériorisation des dispositions qui porte vers la généralisation des réactions des agents d'un champ donné, dans différentes situations vécues dans ce même champ. Ainsi, l'*habitus* est « un avoir acquis qui s'est transformé en être » (Accardo, 1997, p. 68), en ce sens que les dispositions « héritées » de l'*habitus* sont tellement intériorisées qu'elles deviennent en quelque sorte une part de l'agent qui les possède.

On peut comparer l'*habitus* à un ressort en position d'attente d'être déclenché. Ce sont des potentialités et non des certitudes qui le composent puisque, selon la structure du champ dans lequel il se trouve et les *stimuli* qu'il suscite, le même *habitus* peut « engendrer des pratiques différentes, et même opposées » (Bourdieu et Wacquant, 1992, p. 117).

Les jeunes peu scolarisés tiennent souvent le discours que l'école n'est pas faite pour eux (Vultur, 2005), mais il est tout naturel de croire que l'école est en grande partie responsable de cette représentation, en produisant des « exclus de l'intérieur » (Bourdieu, 1993).

C'est là un des effets les plus puissants, les mieux cachés aussi – et pour cause –, de l'institution scolaire et de ses rapports avec l'espace des positions sociales auxquelles elle est censée ouvrir : elle produit de plus en plus d'individus affectés par cette sorte de malaise chronique qu'insinue l'expérience scolaire, absolu ou relatif, et obligés de soutenir par une sorte de bluff permanent à l'égard des autres et aussi d'eux, une image de soi durablement écorchée, blessée ou mutilée (p. 919).

Les jeunes peu scolarisés soutiendraient être satisfaits de leurs conditions de travail par une adaptation objective de leurs attentes effectuée par le système d'enseignement et le marché de l'emploi, à grands renforts médiatiques.

En somme, les jeunes peu scolarisés soutiendraient être satisfaits de leurs conditions de travail par une adaptation objective de leurs attentes effectuée par le système d'enseignement et le marché de l'emploi, à grands renforts médiatiques (Hazan, 2006). Ainsi, leur espace des possibles serait bien balisé, tout en intégrant le discours dominant à l'effet qu'ils sont responsables de leur sort. Ce faisant, ils conservent l'impression qu'ils peuvent aspirer à un bon emploi. « Cela ne les empêche pas de croire à l'*American Dream*⁴, ni de rappeler que *quand on veut, on peut*, qu'il suffit de se *retrousser les manches* et qu'avec *un peu de bonne volonté*, on vient à bout de tout » (Baby, 2005, p. 9)

Conclusion

Cet article permet de constater qu'il existe des différences entre les jeunes peu scolarisés et les autres jeunes diplômés de différentes filières scolaires sur le plan des conditions objectives d'insertion professionnelle et des motifs de la mobilité géographique. Toutefois, nonobstant ces différences, la représentation que se font ces personnes de leur rapport à l'emploi ne semble pas être influencée par leur niveau de scolarité. En effet, les jeunes peu scolarisés estiment détenir un certain pouvoir sur le marché de l'emploi et semblent globalement satisfaits de leur insertion professionnelle.

Deux principales limites peuvent être soulevées, toutes deux relatives aux données utilisées. D'une part, le thème de l'enquête, tel que présenté par la firme de sondage lorsqu'elle rejoignait les répondantes et les répondants, était la mobilité géographique des jeunes. Or, nos données ont clairement montré que les jeunes peu scolarisés sont moins mobiles. Dans cet esprit, il est probable que les jeunes peu scolarisés contactés par la firme de sondage aient eu une propension plus grande que les autres à refuser de répondre, sous prétexte que le sujet ne les intéressait pas. D'autre part, l'autre limite concerne l'analyse de données secondaires (Gauthier et Turgeon, 1997). Les analyses présentées ont dû être effectuées en fonction des données initialement recueillies. L'objectif de la collecte de données initiale était de réaliser un portrait général de la mobilité géographique des jeunes et non des jeunes peu scolarisés en particulier. Toutefois, comme les croisements présentés sont tous statistiquement significatifs, on peut penser que cette limite a pu être contournée.

Par ailleurs, une interprétation théorique a été avancée tentant d'expliquer la situation des jeunes peu scolarisés et leurs perceptions relativement au marché de l'emploi par une adaptation objective des attentes qu'ils ont, notamment par le système d'enseignement et le marché de l'emploi.

Il faut cependant nuancer cette assertion notamment au regard de l'âge des personnes interrogées. Les statistiques sur l'éducation des adultes montrent que plusieurs personnes effectuent un retour aux études après avoir décroché du secondaire. Comme nous avons interrogé des jeunes âgés entre 20 et 34 ans, il n'est pas

4. L'italique est de l'auteur.

Quelle réponse donneraient ces praticiennes et praticiens à cette question : suis-je un agent de changement dans la société ou est-ce que je contribue à la reproduction des structures sociales actuelles?

exclu que ces personnes, identifiées au moment de l'enquête sous le vocable de « jeunes peu scolarisés », effectuent un retour aux études et améliorent leur sort sur le marché de l'emploi. C'est d'ailleurs un des faits saillants d'une enquête récente à ce sujet (Statistiques Canada, 2006).

Selon Bourdieu (1980c) « la sociologie [...] offre un moyen [...] de contribuer, ne fût-ce que par la conscience des déterminations, à la construction autrement abandonnée aux forces du monde, de quelque chose comme un sujet » (p. 40-41). En ce sens, nous aimons penser que cet article aura contribué, ne serait-ce que partiellement, à cette prise de conscience.

C'est pourquoi nous souhaitons que les praticiennes et les praticiens du monde de l'éducation, de l'orientation professionnelle ou du travail social prennent acte de ces résultats de manière à en tenir compte dans leurs pratiques respectives. Quelle réponse donneraient ces praticiennes et praticiens à cette question : suis-je un agent de changement dans la société ou est-ce que je contribue à la reproduction des structures sociales actuelles? La réponse à cette question relève d'un débat sociologique – aussi essentiel que délicat – sur l'organisation sociale et les finalités du « vivre-ensemble » qu'une étude empirique comme la nôtre ne peut que contribuer à poser sans toutefois pouvoir prétendre trancher.

Références bibliographiques

- ACCARDO, A. (1997). *Introduction à une sociologie critique. Lire Bourdieu*. Paris : Le Mascaret.
- ALLEMAND, S. (2004). La mobilité comme capital. *Sciences humaines*, vol.145, n° janvier, p.20-22.
- ATTALI, J. (2003). *L'homme nomade*. Paris : Fayard.
- BABY, A. (2005). *Pédagogie des poqués*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- BOUFFARTIGUE, P. (2004). *Le retour des classes sociales*. Paris : La Dispute.
- BOURDIEU, P. (1980a). La jeunesse n'est qu'un mot, dans *Questions de sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980b). *Le sens pratique*. Paris : Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980c). *Questions de sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1998). *Contre-feux*. Paris : Liber - Raisons d'agir.
- BOURDIEU, P. (Dir.) (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

- BOURDIEU, P. et WACQUANT, L. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- BOURDON, S. (2001). Les jeunes de l'école à l'emploi. L'hyperactivité comme adaptation à la précarité au Québec, dans *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord* sous la direction de L. Roulleau-Berger et M. Gauthier (Dir.). Paris : Éditions de l'Aube, p. 73-85.
- BOURDON, S. et ROY, S. (2004). *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble. Cadre andragogique pour les services de formation et d'accompagnement adaptés visant les décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés de 16 à 24 ans*. Québec : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation.
- CASTELLS, M. (2001). *La société en réseaux*. Paris : Fayard.
- COUTROT L., KIEFFER A. et SILBERMAN R. (2004). Travail non qualifié et changement social, dans *Le travail non qualifié*, sous la direction de Meda, D. Paris : La Découverte.
- DESCHENAUX, F. et LAFLAMME, C. (2004). Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité? *Lien social et politique-RIAC*, 51, p. 39-48.
- DESCHENAUX, F. et LAFLAMME, C. (à paraître). Quitter sa région pour étudier, y revenir pour travailler. Question de pouvoir du diplôme? dans *Les jeunes et le travail* sous la direction de S. Bourdon et M. Vultur. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- FOURNIER, G. et BOURASSA, B. (2000). *Disparition ou transformation des formes de l'emploi? Entretien avec José Rose*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, "Entretien du CRIEVAT-Laval".
- FREIRE, P. (1983). *Pédagogie des opprimés : suivi de conscientisation et révolution*. Paris : Maspéro.
- GALLAND, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris : Armand Colin.
- GAUTHIER, B. et TURGEON, J. (1997). Les données secondaires, dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Gauthier, B. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 401-430.
- GAUTHIER, M. (1999). La jeunesse : un mot, mais combien de définitions? dans Gauthier, M. (2003) *Les jeunes Québécois : des "nomades"?* *Recherches sociographiques*, XLIV (1), p. 19-34.
- GAUTHIER, M. (2004). L'insertion professionnelle après un abandon scolaire. *Bulletin d'information de l'Observatoire Jeunes et société*, 5 (1), p. 1.

- GAUTHIER, M., CÔTÉ, S., MOLGAT, M. et DESCHENAU, F. (2003). Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques*, XLIV (1), p. 113-139.
- GAUTHIER, M., HAMEL, J., MOLGAT, M., TROTTIER, C., TURCOTTE, C. et VULTUR, M. (2004). *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*. Montréal : INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GAUTHIER, M., LEBLANC, P., CÔTÉ, S., DESCHENAU, F., GIRARD, C., LAFLAMME, C. et al. (2006). *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des Québécois de 20-34 ans*. Montréal : INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GENDRON, B. et HAMEL, J. (2004). Travail, valeur et être jeune : quel rapport? dans *Les valeurs des jeunes* sous la direction de G. Pronovost et C. Royer. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p.128-148.
- HAMEL, J. (1999). La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique, dans *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde* sous la direction de M. Gauthier et J.-F. Guillaume. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 29-48.
- HAZAN, É. (2006). *La propagande du quotidien*. Paris : Liber - Raisons d'agir.
- KAUFMANN, V. (2001). La mobilité : une notion clé pour revisiter l'urbain? dans *Enjeux de la sociologie urbaine* sous la direction de Bassand, M., V. Kaufmann, et D. Joye. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, p.87-102.
- LAFLAMME, C. (1993). Réflexions sur une problématique de l'insertion professionnelle des jeunes, dans *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle* sous la direction de Laflamme, C. Sherbrooke : Éditions du CRP, p.89-118.
- LAFLAMME, C. (2000). La poursuite des études, une question de pouvoir du diplôme et de marginalisation, dans *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme* sous la direction de G. Fournier et B. Bourassa. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.119-138.
- LAFLAMME, C. et DESCHENAU, F. (2004). Situation en emploi, mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes, dans *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps* sous la direction de P. LeBlanc et M. Molgat. Sainte-Foy : Les Éditions de l'IQRC/Les Presses de l'Université Laval, p.139-163.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2005). *Indicateurs de l'éducation, édition 2005*. Document téléaccessible : [<http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/indic05/docum05/446283.pdf>].

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2006). *Avec un métier qui t'allume, tu as tout pour réussir*. Document téléaccessible : [<http://www.toutpoureussir.com>].
- PAILLÉ, P. (1992). *L'expérience de l'intégration organisationnelle des jeunes travailleurs dans les petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier : l'univers des PMJ*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Montréal, Montréal, Québec.
- PERRIEN, J., CHERON, E. et ZINS, M. (1983). *Recherche en marketing : méthodes et décisions*. Chicoutimi : Gaëtan Morin.
- PFLIEGER, G. (2006). *De la ville aux réseaux. Dialogues avec Manuel Castells*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- ROSE, J. (1999). Peut-on parler de stratégie d'insertion des jeunes? dans *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde* sous la direction de M. Gauthier et J.-F. Guillaume. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 161-178.
- ROSE, J. (2000). Les jeunes et l'emploi. Questions conceptuelles et méthodologiques, dans *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme* sous la direction de G. Fournier et B. Bourassa. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.84-116.
- STATISTIQUE CANADA. (2006). L'éducation des adultes et ses répercussions sur les gains. *Le Quotidien*. Document téléaccessible [<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060324/q060324a.htm>].
- STAFFORD, J. et BODSON, P. (2006). *L'analyse multivariée avec SPSS*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- URRY, J. (2005). *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie?* Paris : Armand Colin.
- VULTUR, M. (2005). Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle. Étude sur les jeunes "désengagés". *Nouvelles pratiques sociales*, 17 (2), p. 95-107.
- VULTUR, M., GAUTHIER, M. et TROTTIER, C. (2005). L'emploi chez les jeunes sans diplôme, dans *L'annuaire du Québec 2005* sous la direction de Venne, M. Montréal : Fides, p. 335-341.
- WISEMAN, F. et BILLINGTON, M. (1984). Comment on a Standard Definition of Response Rates. *Journal of Marketing Research*, vol. 21, n° 3, p.336-338.